

Le régime de protection des majeurs

OBJECTIFS

- ▶ Maîtriser le cadre légal relatif à la protection des majeurs et savoir ajuster son positionnement professionnel auprès des majeurs protégés par rapport aux outils de protection définis par la loi.
- ▶ Améliorer sa pratique d'intervention auprès des usagers concernés et savoir répondre et agir avec pertinence et discernement lors de situations complexes.
- ▶ Concevoir une démarche d'accompagnement à moyen et long termes.

Méthodes pédagogiques :

Autoévaluation en amont de la formation

Recueil des attentes

Recueil des attentes. Études de cas, apports théoriques, législatifs

Remise d'un support écrit. Fin de stage : évaluation des acquis

Personnes concernées / Prérequis :

Tous personnels éducatifs ou travailleurs sociaux intervenant auprès de bénéficiaires adultes sous mesure de protection

Animation : Juriste spécialisé secteur social et médico-social

Nombre de participants : 15 personnes maxi

Durée : 3 jours, soit 21 heures

INTRA

Cette formation peut être organisée dans votre établissement avec un tarif groupe.

Lieu

 LA ROCHELLE (17) Du 03/06/2024 au 05/06/2024

Sessions programmées

Droits d'inscription

1200 €



PROGRAMME *Catalogue 2024*

- ▶ Les grands principes de la mise sous protection juridique des majeurs
 - meilleure prise en compte de la personne protégée : protection de la personne et de ses tiers, prise en compte de sa volonté, droit à son cadre de vie, droit aux comptes et aux livrets bancaires, droit d'audition par le juge, droit à la dignité et à une vie privée, droit à compensation...
 - réaffirmation des principes de nécessité, de subsidiarité et de proportionnalité
 - renforcement du principe de priorité familiale : choix prioritaire d'un membre de la famille ou d'un proche du majeur (habilitation familiale), plusieurs curateurs ou tuteurs désignés
 - principes généraux communs aux mesures de protection des majeurs
 - . règles de capacité et de responsabilité du majeur protégé, conditions et procédures d'ouverture de la mesure judiciaire de protection

- ▶ Les différentes mesures de protection des majeurs
 - les mesures de protection juridique : mesures judiciaires de protection juridique, mandat de protection future, sauvegarde de justice, curatelle, tutelle, report des mesures judiciaires, cas particulier de la tutelle aux prestations sociales adultes
 - les mesures d'accompagnement social et judiciaire : dispositif graduel et progressif, Mesure d'Accompagnement Social Personnalisé (MASP), Mesure d'Accompagnement Judiciaire (MAJ)

